

**LE GRAND PERIGUEUX**  
**1 bd Lakanal - BP 70171 - 24019 - PERIGUEUX**

**DELIBERATION DD2021\_110**

Nombre de membres du conseil en exercice	
Présents	47
Votants	62
Pouvoirs	16

Date de convocation du Conseil communautaire du Grand Périgueux le 2 juillet 2021

**LE 8 juillet 2021**, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Jacques AUZOU

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

**PROTOCOLE AVEC LA CAISSE DE GARANTIE DU LOGEMENTS LOCATIF SOCIAL (CGLLS) : AIDE FINANCIÈRE 2021 POUR LA REMISE À NIVEAU DU PARC ANCIEN DE PÉRIGORD HABITAT**

**PRESENTS :**

M. AUZOU, Mme CHABREYROU, M. GEORGIADES, Mme GONTHIER, Mme LABAILS, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. PASSERIEUX, Mme SALINIER, Mme SALOMON, M. FOUCHIER, M. SUDREAU, Mme KERGOAT, M. DENIS, M. LEGAY, M. MOTARD, Mme FAURE, M. RATIER, Mme TOULAT, M. PERPEROT, Mme TOURNIER, M. SERRE, M. MARTY, M. BIDAUD, Mme ARNAUD, M. PARVAUD, M. FALLOUS, M. JAUBERTIE, Mme LONGUEVILLE-PATEYTAS, M. CHANSARD, M. LAGUIONIE, M. ROLLAND, M. MARC, M. BOURGEOIS, M. CADET, Mme COURAULT, Mme DOAT, Mme FAVARD, M. GASCHARD, M. NOYER, M. MARSAC, Mme DUPUY, M. AMELIN, Mme DUVERNEUIL, M. PALEM, M. CHAPOUL, Mme REYS

**ABSENT(S) EXCUSE(S) :**

M. BUFFIERE, M. COLBAC, M. DOBBELS, M. LACOSTE, M. MOTTIER, M. REYNET, M. TALLET, M. GUILLEMET, Mme ROUX, M. MALLET, M. VIROL, Mme LUMELLO, M. PIERRE NADAL, M. BELLOTEAU, M. BARROUX, M. CAREME, M. DELCROS, M. LAVITOLA, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, M. VADILLO

**POUVOIR(S) :**

M. AUDI donne pouvoir à M. AUZOU  
Mme BOUCAUD donne pouvoir à M. DOBBELS  
M. CIPIERRE donne pouvoir à Mme TOULAT  
M. COURNIL donne pouvoir à M. BIDAUD  
M. LARENAUDIE donne pouvoir à M. LECOMTE  
M. LE MAO donne pouvoir à M. LAGUIONIE  
M. PROTANO donne pouvoir à M. SUDREAU  
M. DUCENE donne pouvoir à M. SUDREAU  
Mme DUPEYRAT donne pouvoir à M. NOYER  
Mme ESCLAFFER donne pouvoir à M. AMELIN  
M. GUILLEMOT donne pouvoir à M. BIDAUD  
Mme SARLANDE donne pouvoir à Mme GONTHIER  
M. NARDOU donne pouvoir à M. MOTARD  
Mme FRANCESINI donne pouvoir à Mme LABAILS  
Mme LANDON donne pouvoir à M. PALEM  
Mme MARCHAND donne pouvoir à Mme LABAILS

**PROTOCOLE AVEC LA CAISSE DE GARANTIE DU LOGEMENTS LOCAL FINANCIÈRE 2021 POUR LA REMISE À NIVEAU DU PARC ANCIEN DE P**

**Vu** le code général des collectivités territoriales.

**Considérant que** par délibération du 20 décembre 2018, le conseil communautaire du Grand Périgueux a approuvé le plan de rétablissement à l'équilibre de Grand Périgueux Habitat ( devenu Périgord Habitat depuis sa fusion avec Dordogne Habitat) avec la Caisse de Garantie du Logement Locatif Social (CGLLS), via un protocole ad hoc.

**Que** ce protocole formalise à la fois les mesures internes prises par l'office et les engagements des partenaires pour permettre cette remise à l'équilibre :ces mesures représentent un peu plus de 39 millions d'euros entre 2017 et 2024 :

Ressources		%
Mesures internes	14 942 k€	39,7%
vacances (dont liées aux actions patrimoniales impayés)	6 788 k€ 295 k€	18,0% 0,8%
frais de personnel	446 k€	
Cessions	7 413 k€	19,7%
<b>Total aides collectivités locales</b>	<b>15 718 k€</b>	<b>41,7%</b>
COMMUNES MEMBRES DE LA CDAGP	5 412 k€	
GRAND PERIGUEUX	8 621 k€	
CONSEIL DEPARTEMENTAL	1 028 k€	
CONSEIL REGIONAL	657 k€	
CGLLS	7 000 k€	18,6%
<b>Total ressources</b>	<b>37 660 k€</b>	<b>100%</b>
RLS au titre de la péréquation	2 029 k€	
<b>Total ressources avec RLS</b>	<b>39 689 k€</b>	

**Que** dans ce protocole, l'agglomération s'est engagé à soutenir Périgord Habitat, entité produite par la fusion Grand Périgueux Habitat et Dordogne Habitat, à hauteur de 8 221 261 €.

Synthèse globale des subventions d'investissement 2019-2024	Agglomération	Communes (dont opération non identifiées)
Réhabilitation	3 227 761 €	3 227 761 €
Construction	993 500 €	1 115 390 €
Remise à niveau du parc	3 000 000 €	
Travaux investissement	1 000 000 €	1 000 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>8 221 261 €</b>	<b>5 343 151 €</b>

Que plus précisément, les engagements annuels de agglomération et des communes sont les suivants :

Synthèse des aides d'investissement	PPI subvention /commune et Agglomération							Total 6 ans (2019-2024)	moyenne/an sur 6 ans
	2019	2020	2021	2022	2023	2024			
<b>TOTAL GENERAL AIDES PUBLIQUES</b>	<b>1 473 733</b>	<b>2 310 739</b>	<b>2 949 778</b>	<b>2 630 210</b>	<b>2 017 831</b>	<b>1 642 843</b>	<b>13 564 412</b>	<b>2 260 735</b>	
Perigueux	326 375	313 025	374 075	209 375	237 125	427 923	1 887 898	314 650	
Champcevinel	26 350	58 150	1 000	1 000	1 000	999	88 499	14 750	
Boulazac	8 181	89 181	8 181	210 681	39 681	8 181	364 086	60 681	
Coulounieix Chamiers (compris NPNRU)	25 589	211 697	907 514	1 108 564	115 189	25 589	2 394 142	399 024	
Château L'Evêque	455	22 955	455	454	454	454	25 227	4 205	
Coursac	47 930	455	455	454	454	454	50 202	8 367	
Antonne (APEI)	21 725	50 691	0	0	0	0	72 416	12 069	
Bassillac & Aub.	35 700	83 300	0	0	0	0	119 000	19 833	
Sanilhac	1 863	78 863	1 863	1 864	1 864	1 864	88 181	14 697	
Non identifiée	11 700	39 000	39 000	39 000	49 800	75 000	253 500	42 250	
<b>Total communes</b>	<b>505 866</b>	<b>947 315</b>	<b>1 117 235</b>	<b>558 817</b>	<b>1 072 264</b>	<b>602 376</b>	<b>5 343 151</b>	<b>890 525</b>	
Agglomération	967 867	1 363 424	1 832 543	2 071 393	945 567	1 040 467	8 221 261	1 370 210	

Considérant qu'une des lignes de subventions est dédiée à la remise à niveau du parc ancien pour un montant total de 3 millions d'euros , soit 500 000 € par an. Cette ligne fait l'objet d'autorisations de programme (chapitre 204 – fonction 72) et doit être formalisée dans des conventions annuelles ad hoc, qui permettent de viser des opérations prioritaires.

Que le bilan du protocole global de la CGLLS pour l'année 2020 a été demandé à Périgord Habitat : une date de réunion devrait être arrêtée dans les semaines à venir. Quoi qu'il en soit, pour cette aide spécifique de 500 000 €, les travaux prévus l'année dernière étaient les suivants :

résidence	commune	Lgts	Nature des travaux	Estimation des investissements	Part. Grand Périgueux
Trarieux	Périgueux	84	Modernisation ascenseurs entrées 8 et 10 / réfection des abords et voirie	219 640 €	140 000 €
Morand/ Jean Secret	Périgueux	124	Modernisation ascenseurs	78 100 €	74 000 €
Gay Lussac/ Musée/ Font Lauriere/ Allée du Port/ Fenelon/ Tourville	Périgueux	93	Réfection installations électriques	112 700 €	101 000€
Rue des Ecoles/Nouvelle des Quais	Périgueux	59	Reprise Façades et réfection peintures cages escaliers	70 600 €	65 000 €
Place du Coderc	Périgueux	9	Remplacement des menuiseries	55 063€	40 000 €
Jean Pages/ combes des Dames	Perigueux	116	Reprise couverture	92 432 €	70 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>485</b>		<b>648 535 €</b>	<b>500 000€</b>

Considérant que les interventions sur le parc ancien qui pourraient être soutenues par l'agglomération en 2021 sont les suivantes :

Résidence	Commune	Lgts	Nature des Travaux	Estimation des investissements	Grand Périquieux	réalisation	
Toulon II	Périgueux	30	Modernisation ascenseurs	35 000 €	30 000 €	2021	
Nouvelle des Quais		47		99 500 €	90 000 €		
Raudier Jean Bart Tour Saltgourde Parmentier 1 Teinturiers Pépinère Pozzi 2 Combe des Dames Union Ampère Morand Lacombe Chaudronnier		452	Mise en sécurité et amélioration des installations électriques	555 800 €	234 000 €		
Jean Secret (CROUS)		88	Reprise et traitement des façades	35 000 €	31 000 €		
Morand Chaudronnier		80	Renforcement de l'isolation thermique	26 268 €	25 000 €		
Combe des Dames		100	Travaux dans les parties communes	150 000 €	50 000 €		
Braille Charney Frachet II		87	Reprise Abord et espaces extérieurs	85 000 €	40 000 €		
		TOTAL	616		986 568 €		500 000 €

**Que** le détail de ces interventions est décrit dans le projet de convention ci-joint et son tableau récapitulatif. Cette convention dédie également un article aux obligations de Périgord Habitat en terme de communication.

**Qu'il** leur sera demandé en outre de communiquer sur les financement du Grand Périgueux dans leur lettre information et également d'ajouter le logo du Grand Périgueux sur les panneaux de chantier.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :**

- Accorde une subvention d'investissement à Périgord Habitat pour 2021 dédiée à la remise à niveau du parc de 500 000 €, telle que détaillée et régie dans la convention annexée à la présente délibération ;
- Demande expressément à Périgord Habitat de communiquer sur les subventions du Grand Périgueux ( lettre information, logo sur panneaux de chantier, etc) ;;
- Autorise le Président à signer ladite conventions et tout document ayant trait à sa mise en œuvre.

**Adoptée à l'unanimité.**

Envoyé en préfecture le 20/07/2021

Reçu en préfecture le 20/07/2021

DD2021\_110

Affiché le

SLOW

ID : 024-200040392-20210708-DD2021\_110-DE

Délibération publiée le 20/07/2021

Pour extrait conf

Délibération certifiée exécutoire  
à compter du 20/07/2021

Périgueux, le 20/07/2021

Le Président,  
Jacques AUZOU

